





En partenariat avec





L'activité physique fait, aujourd'hui, partie des thérapeutiques non médicamenteuses et doit être intégrée à l'éducation des patients atteints de pathologies chroniques (respiratoires, cardiovasculaires, surpoids, obésité, diabète, cancers...).

Selon l'Académie de Médecine « En favorisant l'oxygénation des tissus, le sport améliore la fonction cardiovasculaire et pulmonaire, les muscles, le squelette, le système nerveux, le cerveau et les supports de l'immunité ».

Pour préparer à l'accueil de ces publics spécifiques, le Campus de l'Excellence Sportive de Bretagne, la DRJSCS et l'Agence Régionale de Santé de la Région Bretagne mettent en place un plan de formation continue à destination des professionnels de l'activité physique et du sport.

En lien avec la formation, une charte **« Sport Santé Bien Etre »**, et un logo « Sport Santé Bien Etre » permettront aux structures de valoriser leur engagement en faveur du **Sport / Santé**.



FORMATIO

5

Accueillir des publics atteints de pathologie chronique dans des structures sportives PUBLIC VISF:

éducateurs sportifs en activité (professionnels ou bénévoles),

éducateurs sportifs en formation

éducateurs sportifs en reconversion

spécialistes en activité physique adaptée

OBJECTIF: Acquérir des connaissances et compétences adaptées à un public spécifique afin de mieux concevoir les programmes d'activité physique et d'en évaluer les effets.

PARCOURS DE FORMATION:

Tronc commun obligatoire pour s'inscrire à un ou plusieurs modules spécifiques. Chaque étape du parcours donne lieu à une évaluation et une attestation de réussite. La validation au minimum d'un module est indispensable pour accéder à la Charte « Sport Santé Bien Etre ».

modules

Tronc commun

Formation spécifique et pathologies chroniques

24 heures

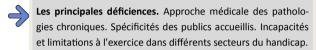
+ 4h d'auto-formation

Enseignements théoriques Travaux pratiques Etudes de cas

21 heures par module

AP: Activité Physique

Le Sport / Santé. Bénéfices et risques de la pratique physique: les grands enjeux de santé publique liés aux effets de l'activité physique dans les populations pathologiques. Niveaux de preuves.



Le mouvement comme outil de réhabilitation psychologique, physiologique et sociale de l'individu.

Les mécanismes et les effets du mouvement et de l'activité physique, pour les publics spécifiques et/ou dans des environnements non adaptés (altitude, plongée, chaleur, etc.).

Les données récentes concernant les programmes d'activité et de préparation physiques.

Les interactions activité physique, nutrition, hygiène de vie et pathologie.

Les techniques et méthodes d'évaluation du niveau d'activité physique et de la condition physique. Les recommandations pratiques.

Module 1 : AP et maladies métaboliques (Obésité, diabète de type 1 et 2)

Module 2 : AP et maladies cardiovasculaires

(HTA, maladie coronarienne, AVC, artériopathie..)

AP et maladies respiratoires

(bronchopathie chronique, asthme)

Module 3 : AP et cancers

Module 4 : AP et Troubles musculo-squelettiques

AP et maladies rhumatismales

(ostéoporose, maladies inflammatoires PR-SPA, fibromyalgie)

Module 5 : AP et sujets à risques

(âgé, enfant malade, femme enceinte)

Module: 6: Evaluation des programmes d'AP (tests).

Outils et méthodes d'évaluation.

contenus

programmes, bénéfices et risques liés aux APS

Risques potentiels induits par une pratique physique mal adaptée chez les patients porteurs des pathologies chroniques fréquemment rencontrées ou chez des sujets à risques (du fait de leur âge, ou de la présence d'un autre handicap que celui dû à une maladie chronique.).

Conduite à tenir en cas de « malaise ou accident » et recommandations actuellement préconisées par les autorités compétentes en matière d'activité physique.

Bénéfices obtenus par la pratique d'activité physique parfaitement adaptées.

Evaluation des programmes mis en place.

Et pour chacune des pathologies :



Principales caractéristiques de la maladie ainsi que son retentissement sur le plan psychique et fonctionnel.



Interactions éventuelles de l'activité physique avec les principaux traitements.



Définition de programmes d'activité physique adaptée.

Risques spécifiques liés à la pratique d'APS.

OBJECTIF

mise en place de programmes collectifs d'activité physique adaptés à chacune des pathologies.

Calendrier et inscription

1^{er} semestre

Module TC: 3 jours à Rennes: 15, 16, 17 juin 2015

Module TC: 3 jours à Brest: 22, 23, 24 juin 2015

2^{ème} semestre (lieu à définir)

Module TC: 3 jours: 28, 29, 30 septembre 2015

(Saint Brieuc ou Ploufragan)

Modules Spécifiques de 3 jours :

module 2: 12, 13 et 14 octobre 2015

module 4 : 30 novembre, 1^{er} et 2 décembre 2015

module 6 : Evaluations (retours d'expériences, réseaux)



Inscriptions
Informations
Programme

contact@campus-sport-bretagne.fr

Tél: 02 99 16 34 16

www.campus-sport-bretagne.fr

Campus de l'excellence sportive de Bretagne Participation aux frais pédagogiques: 24, rue des Marettes – B.P. 90243 100 € par module pour les professionnels 35802 Dinard Cedex Gratuit pour les bénévoles